

CA du 16 janvier 2021

Présents : A.M. Chapput, G. Chapput, M.A. Convard, C. Demarle, G. Jacquemin, D. Valade, M. Villeger

Excusées : Y. Bayle, M. Marre, A. Martin

Conseil d'administration "masqué"..

Scolarisation

Tambaga : Anne-Marie donne des infos sur les résultats plutôt encourageants des étudiantes : Noéli en 3ème année de pharma (voir un extrait de son courrier dans le bulletin) ; Séverine a validé son 1er semestre en sciences éco, Emilie est en 3ème année de droit, Christelle démarre sa 2ème année de Lettres modernes et remercie Yennega pour l'attribution de la subvention qui lui a permis d'utiliser internet, Chantal qui a eu le bac en 2019 n'a eu que 8 jours de cours en svt ! mais l'année redémarre. Elles ont toutes passé divers concours en même temps mais ont échoué.

Celles qui ont eu le bac attendent d'entrer en fac, elles sont parfois obligées d'attendre une année.

A Tambaga, les cours se déroulent normalement.

La liste définitive : 70 filleules dont 7 nouvelles pour 57 parrains (3 venant de Méguet , 1 nouvelle marraine contre 1 abandon) ; 4 sont assurées par Yennega, 10 sont en dernière chance. 2 filleules ont été radiées , 1 a abandonné.

Apprentissage : Patricia qui devait faire son stage de 6 mois a été rappelée au village pour raisons de santé familiales. 2 filles sont en couture et 1 en coiffure à Fada. Un courrier a été fait à M. Lompo pour le remercier de son aide.

32 parrains ont fait partir un courrier (pour 37 filleules) . 5 colis de layette ont été réceptionnés par Cyrille et devraient être remis à la maternité.. en présence du maire.

Soutien : en 2020, il a démarré en février, a été interrompu en raison de la crise sanitaire et a repris pour les 3èmes en fin d'année où la fréquentation a baissé par rapport à la 1ère période.

Sur le devis pour 2021, il est demandé 3 h /semaine pour les 3èmes (12 élèves concernées) . *Considérant que l'année dernière a été remise en question l'efficacité des cours, que cela engendre un coût supplémentaire et qu'il est difficile de trouver des horaires libres pour les filles déjà bien occupées, le CA décide de maintenir l' horaire à 2 h semaine de mi-janvier à mi-juin, d'où un total de 732 €, incluant de nouveau cette année les élèves de 4ème.*

Ordinateurs : les étudiantes en ont besoin. Lors d'un dernier Ca, nous avons décidé de ne prendre en compte cette demande qu'à la validation de la 1ère année. Pour un achat il faut compter 395 €. Bien entendu ni tous les parrains ni Yennega ne peuvent répondre à cette demande.

La connexion pour 1 semestre coûte 36 € d'où *notre position de verser une subvention de 72 € pour SéverineObulbiga (sc éco) et d'aider au financement d'un ordinateur pour Christelle Yonli, filleule de madame Gaiffe et cela à concurrence de 72 €, le restant à charge pour Madame Gaiffe étant de 323 €, montant qu'elle versera à Yennega sous forme de don .*

Méguet : Début décembre, Dominique a reçu 21 courriers (écrits en juin, juillet) , 9 bulletins provenant d'une seule école, et une liste pour la rentrée imprécise .

Il y a eu 9 radiations : 5 mariées, 2 pour non respect de la charte et 2 qui ont abandonné. La liste actuelle se compose donc de 28 filleules dont 2 petites nouvelles nées en 2013. Il manque 1 filleule à Michèle.

Un envoi de courriers est prévu pour mi-février.

D'après M. Compaoré, relais de M. Soudré, les scolarités 2020/2021 sont payées, les cours de soutien auraient eu lieu, la cantine aurait fonctionné. Mais encore une fois, nous n'avons pas de justificatifs et il a fallu téléphoner maintes et maintes fois pour obtenir un bilan qui est arrivé par courriel le soir juste avant le Ca. Et encore s'agit-il d'un bilan succinct . *Notre position : ne plus envoyer d'argent et faire un courrier à M. Soudré.*

Cantines : en accord avec l'ex-proviseur de Tambaga, on ne verse rien puisque la subvention n'a pas été utilisée l'année dernière. Et pour l'instant, rien à Méguet non plus.

Associations de femmes :

Rien de **Méguet**, si ce n'est une mention sur le "bilan" : clôture autour de l'école non réalisée, somme toujours en caisse".

A **Tambaga** , on est en lien avec le curé Gérard Mano qui est efficace. Les 5 machines à coudre sont installées et 7 autres ont été réparées par lui car il a reçu une formation couture et les a bricolées . Il y a 13 femmes qui suivent la formation couture et 3 le tissage.

Il a "donné" un demi-hectare de terrain appartenant à la paroisse aux femmes pour qu'elles puissent exercer le jardinage . Elles sont 19, versent une contribution annuelle de 30 € et cultivent oignons, salades, choux après avoir acheté leurs semences.. Elles pourront faire 3 ou 4 récoltes jusqu'à l'hivernage prochain. (Il a envoyé photos et vidéos pour preuves.) Elles utilisent le matériel qu'on a acheté et notamment 10 rouleaux de grillage.

Il compte mettre en place un comité de gestion du centre et du jardin.

Leur souhait, c'est un château d'eau de 2000 l car pour l'instant, elles prennent l'eau au forage de la paroisse. L'achat du matériel, le transport depuis Fada et l'installation reviendraient à 735 €.

Problèmes : 1) on a déjà financé 2 puits maintenant inutilisés car terrain trop éloigné et il n' y a plus d'eau dans les bas fonds. 2) le terrain appartient à la paroisse et les curés suivants ne seront peut-être pas aussi bien disposés quant à son utilisation. Gérard Mano concède qu'il ne "peut en rien prophétiser l'après Gérard".

Notre position : accord de principe mais réclamer au diocèse ? à l'évêché ? un bail d'au moins 5 ans de manière à rentabiliser l'investissement. Renseignements vont être pris.

Etat de trésorerie (voir documents donnés par Gérald)

Bien que nous n'ayons pas fait toutes les manifestations, nos finances se tiennent bien et nous pourrions emmener jusqu'au bout les filleules pour lesquelles nous nous sommes engagés.

Questions diverses

- envisager de participer à des brocantes autres que celle de Bétheny
- assemblée générale en non présentiel fixée **le 13 mars 2021 à 9h15** en raison des conditions sanitaires
- préparation de la rando début mars
- envoi des justificatifs d'impôts et demandes de renouvellement
- avancement de la somme de 22 € pour un parrain voulant acheter un vélo à sa filleule.

Informations post CA

L'abbé Jacob Lompo, qui gère l'économat et le foncier du diocèse, (et que nous avons connu lors d'un séjour) accorde aux femmes un terrain de 3 ha et va nous proposer un bail . Ainsi, l'utilisation du terrain ne sera plus à la merci d'un curé mais du diocèse qui coordonnera l'activité et en assurera le suivi.

Maintenant , à nous de bien voir les conditions de ce bail. Je me renseigne par ailleurs sur l'origine de l'approvisionnement en eau de ce réservoir.